

Commune : VILLENEUVE LA COMPTAL

Lieu dlt "Grand Rue "

Date : 23 Novembre 2016

Schéma de principe

Filière d'assainissement préconisée

Echelle: 1/500

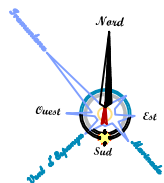
Bureau d'études OPALE

1, Place du Presbytère

11 300 Limoux

Tél: 04 68 69 20 01

Fax: 04 68 20 97 73



Clapet anti retour
au point de rejet



Zone d'implantation pour une filière agréée de
6 Equivalents Habitants.
(Parue au journal officiel de la république
Française)

penté de 2 à 5%

penté de 0 à 2%

Ventilation secondaire, au
niveau du faîtage ou d'un arbre
avec extracteur éolien
Ventilation primaire conseillée

Dimensionnement établi en fonction des
informations recueillies auprès du pétitionnaire.
Respect des distances préconisées.

Un accès pour l'entretien des ouvrages
devra être possible.

L'ouvrage existant est à vidanger et extraire
ou condamner.

Le nombre de sorties d'effluents du bâtiment est donné
à titre indicatif, toutes les eaux usées de l'habitation
doivent rejoindre leur prétraitement respectif.

Toutes circulations sur les ouvrages d'assainissement
sont déconseillées.

Un écoulement gravitaire devra être respecté lors
de l'implantation des ouvrages.

Clapet anti retour.